

M. Robinson (Burnaby): Parce qu'elles sont mauvaises.

M. Blais: Mais ce qu'il oublie, c'est que le bill avantage la Colombie-Britannique plus que toute autre province quand on en calcule les effets par habitant. Sur les 15,000 logements prévus dans le bill, 3,000 seront construits dans la région continentale inférieure. De telle sorte qu'en s'opposant au bill le député dit en fait à 3,000 familles . . .

M. Cosgrove: De revenus modestes.

M. Blais: . . . que son parti ne tient pas à ce que l'on mette davantage de logements à leur disposition. Il ne l'a pas dit textuellement, mais c'est tout comme.

M. Robinson (Burnaby): Sottises.

M. Blais: Et je ne parle pas de tous les emplois que l'on créerait en utilisant les produits forestiers de la Colombie-Britannique. On ne se sert pas de pin gris ou de pin blanc du nord de l'Ontario pour construire des maisons en Colombie-Britannique, vous pouvez en être sûr.

Ceci dit, je tiens à féliciter le ministre chargé du logement pour l'intérêt qu'il a porté à la Colombie-Britannique. Nous savons tous que Vancouver et le sud de la province ont éprouvé des difficultés récemment car on n'arrivait plus à répondre à la demande croissante de logements. Comme le recommandait un célèbre humoriste américain, investissons dans les fonds de terre car on n'en fait plus. En effet, on ne crée plus de fonds de terre dans le sud de la Colombie-Britannique. Il faut beaucoup de temps au fleuve Fraser pour déposer sur ses rives du limon en quantité suffisante à la création de nouveaux terrains sur lesquels construire des logements. Le sud de la province est devenu un excellent marché pour les spéculateurs. Tel est le sort actuel de cette région du pays. Nous essayons de régler ce problème du mieux que nous le pouvons, avec ce projet de loi notamment.

Ceci dit, monsieur l'Orateur, je m'inquiète quelque peu—un peu moins maintenant puisque nous allons procéder à l'attribution des heures de débat—devant l'attitude de l'opposition, car j'ai l'impression que les députés qui sont intervenus à propos de ce projet de loi—et je n'ai pas eu le temps de lire tous les discours—ne s'y opposent pas vraiment. En effet, ils ne sauraient, devant leurs électeurs, s'opposer à une mesure législative sur le logement. Je l'affirme sans arrière-pensée. Toutefois, cela ne semble pas empêcher les députés de vouloir en retarder l'adoption, ce qui freine le ministre chargé du logement dans ses tentatives d'alléger les difficultés qui accablent le marché.

● (1740)

On m'apprend qu'à ce jour, 720 cas en tout ont été signalés au ministre. De ce nombre, 384 l'ont été par des députés, et 340 par des particuliers ou par les parties intéressées. Cette mesure législative réglera la majorité de ces 720 cas. Malheureusement, tant qu'elle n'aura pas été adoptée, les mains du ministre demeurent liées.

M. Jarvis: Le gouvernement accepte encore des demandes, Jean-Jacques. Personne n'a les mains liées.

M. Blais: Les députés d'en face qui chahutent sont ceux qui retardent l'adoption de ce projet de loi. Je félicite donc le

Le logement

ministre qui s'est chargé de faire appliquer le Règlement et de limiter le débat pour permettre l'adoption de cette mesure législative extrêmement utile. Toutefois, je ne m'étonne pas . . .

Des voix: Bravo!

M. Blais: . . . de la mesquinerie particulière des députés d'en face . . .

Des voix: C'est honteux!

M. Blais: . . . car leurs réalisations au titre du logement sont désastreuses. Le député de Burnaby avait parfaitement raison quand il a rappelé leur attitude très négative au cours de cette courte période où Votre Honneur et moi-même observions du côté de l'opposition les tâtonnements maladroits et quotidiens des députés d'en face. Vous vous en souviendrez, Votre Honneur, au cours de cette période d'insouciance, le député d'en face avait essayé de régler la question du logement.

Deux questions me reviennent avec persistance à l'esprit et je sais qu'elles hantent nos collègues d'en face. D'abord, il y a eu le rapport demandé sur la SCHL en vue de la privatiser. Je signale aux députés qui ne connaîtraient pas le jargon, que cela veut dire remettre au secteur privé, à la gloire de l'esprit d'entreprise. Que voulait-on privatiser? Ce n'était pas l'ICC, qui éprouvait de graves ennuis à l'époque où les conservateurs l'avaient sous leur coupe, mais plutôt la Société centrale d'hypothèques et de logement. Cet organisme, cette société de la couronne, avait permis la construction de plus d'unités de logement que tout autre organisme Canadien. La société avait réussi à intégrer ses services et à permettre à plus de Canadiens de se loger à une époque de pénurie de logements, en l'occurrence au début des années 70, que tout autre gouvernement, organisme ou société du Canada. Les conservateurs voulaient remettre cette société au secteur privé et ils ont donc chargé un de leurs vieux partisans politiques, un certain Donald Mathews, de rédiger un rapport. Bien entendu, comme c'était un partisan des conservateurs, il a rédigé un rapport comme les conservateurs les aiment.

M. Jarvis: Dave Peterson lira peut-être ce discours.

M. Blais: Il préconisait la privatisation de la SCHL. Ce n'est pas tout cependant. Il disait aussi: «Débarrassons-nous des logements coopératifs. Nous n'avons pas besoin de logements coopératifs sans but lucratif. C'est une invention des libéraux. Cela pue le socialisme. Nous pouvons nous en débarrasser très facilement et retourner à nos vieilles habitudes réactionnaires.»

Voilà ce que les conservateurs voulaient faire. Ils ne l'ont pas fait parce qu'ils n'en ont pas eu le temps. C'est cependant une autre mesure reliée au logement qui a causé indirectement leur défaite. Je veux parler du crédit d'impôt sur les intérêts hypothécaires de triste mémoire. C'était l'une de leurs grandes inventions. Bien entendu, si cela coûte une fortune maintenant, il est facile de voir combien d'argent le Trésor aurait perdu si les conservateurs avaient réussi à faire adopter cette mesure. C'était cependant une grande idée des conservateurs en vue de favoriser tous les membres de la classe moyenne qui payaient des intérêts à l'époque, soit tous leurs amis.